



Qualité d'accueil et conditions de travail dans les modes d'accueil : après le 6 octobre nous poursuivons le combat

Le 6 octobre dernier nous étions des milliers dans les rues de plus de 60 villes¹, mais le gouvernement est resté sourd à des avancées majeures en faveur de la qualité d'accueil des tout petits.

Seuls tous petits résultats de nos mobilisations : un décret du 30 décembre prévoit que le taux d'encadrement "doit être respecté à chaque instant" et que le ratio 40/60 est calculé mensuellement et non plus annuellement...

Pas de bébés à la consigne réitère ses **20 propositions** adressées aux candidats des élections en 2022, dont :

- ▶ Une qualité d'accueil garantie par 1 professionnel.le pour 5 enfants et par au moins 50% de professionnel.les les plus qualifié.es en crèche.
- ▶ Un accueil en surnombre limité à 110% des inscrits en crèche.
- ▶ Une surface de 7m² minimum par enfant en crèche, garantie sur tout le territoire.
- ▶ L'élévation globale des niveaux de qualification des professionnel.les de l'accueil individuel et collectif par la formation initiale et la formation continue diplômante.
- ▶ L'alignement du coût restant aux familles sur la base du quotient familial quel que soit le mode d'accueil.

Et nous exigeons des mesures immédiates contre la pénurie de professionnel.les, passant par des revalorisations substantielles des salaires, par l'augmentation immédiate et massive des places en centres de formation pour les métiers de la petite enfance et par des conditions de travail dignes d'un accueil de qualité pour tous les bébés.

Nous poursuivons notre combat contre la réforme des modes d'accueil du gouvernement. Nous appelons tous les professionnel.les des modes d'accueil à répondre au plus vite à la consultation que nous mettons en ligne sur : <https://forms.gle/TGS7U7GKX8yE8Gpr6> **afin de définir avec vous les modalités d'action à mettre en œuvre rapidement.**

Dans l'attente plusieurs mobilisations sont aussi annoncées sur des enjeux qui impactent les conditions de travail dans les modes d'accueil :

- ▶ **une journée de grève et de manifestations le 2 février en faveur des "oubliés du Ségur"** : les professionnel.les de la petite enfance sont particulièrement concerné.es car, pour lutter contre la pénurie, le gouvernement doit renforcer l'attractivité de nos métiers en nous attribuant le Ségur comme il l'a fait dans les EHPAD ou dans les services sociaux et de PMI ;
- ▶ **une première grande journée de grève unie et interprofessionnelle contre la réforme des retraites le 19 janvier** : imagine-t-on les professionnel.les auprès de bébés travailler jusque 64 ans voir plus pour obtenir leur annuités alors que les métiers de la petite enfance comportent des éléments évidents de pénibilité ?

Pas de bébés à la consigne exprime sa solidarité avec ces mouvements et invite tous.les les professionnel.les qui le souhaitent à s'y joindre.

Très rapidement, dès que vos réponses à notre consultation seront connues, nos propres initiatives suivront pour remettre à l'endroit l'accueil de la petite enfance !



¹ https://pasdebebesalaconsigne.com/20221006/communiqu%C3%A9_pasdeBBconsigne_7oct2022.pdf